

N° 492.—KK. I. 0231 (c).

492

MS. Feuille complète en haut, en bas et à droite, déchirée à gauche. Hauteur: 275 mm.; largeur: 142 mm.

刑房

呈見行追問亦連等被盜駝馬公事〈除外〉來歸賊人

〈阿里怙木立〉教化〈等〉狀^(sic)招不合與從賊哈葉耳從賊

乞列迷失亦連答立巴○|.....

Bureau pénal.

Requête au sujet de l'enquête sur l'affaire du vol de chameaux et de chevaux dont *Yi-lien* etc. ont été victimes; la déposition des voleurs mendiants <Ali, Timur et autres> qui se sont remis aux autorités n'est pas conforme à (celle des) complices *Ha-ye-eul* et *P'ie(k'i?)-lie-mi-che*; *Yi-lien*

Pièce d'une enquête au sujet d'un vol. Aucun des personnages cités n'est chinois.

L.1. 除外. Ces deux caractères 除外 sont entourés d'un trait qui marque qu'ils sont barrés.

L.2. 阿里怙木立. Ces cinq caractères et un peu plus loin 等 sont barrés; l'accolade qui est placée à côté d'eux et des quatre suivants paraît avoir été destinée à changer de place les noms propres avant de les supprimer.

教化 je donne à cette expression le sens de l'expression populaire moderne *kiao-houa-tseu* 叫化子, mendiant.L.3. 乞. Une tache d'encre recouvre ce caractère dont la lecture est incertaine; je suppose qu'il est barré et que le nom est *P'ie-lie-mi-che*=Bilmiš.

N° 493.—KK. I. 0232 (g, i, j, o).

493

MS. Bandes de papier déchirées; *o* seul est partiellement complet en haut avec marge supérieure; plus de 30 caractères à la ligne *g*. hauteur: 75 . . . ; largeur: 85 mm.; *j*. hauteur: 115 mm.; largeur: 50 mm.; *o*. hauteur: 322 mm.; largeur: 56 mm.; marge supérieure: 35 mm.

g. 印烙駝隻板堤鎮 | 舌

i. 亦作的不○ | 恩*你恩布等思忖前項敢○ | 不應私下喫飲

j. ○魯卽莎真布蒲也坡立嵬麥 | ○王也失○

o. 瓶煮造到黃羊肉一腔對沙立渠社長○ | 將官給駝隻相*機馬疋宰殺食用怎生看我*母面情体交經官 | 四隻係是官司給價

Les quatre fragments sont de la même écriture. *g*, *i*, *o* semblent faire partie du même document et être les débris d'une dénonciation; ils sont trop incomplets pour pouvoir être traduits en entier, mais on voit qu'un ou plusieurs individus dont les noms manquent "dénoncent à l'administration" des gens qui "ont tué et mangé des chameaux et des chevaux de l'administration" (*o*, ligne 2; la ligne 3 précise qu'il y avait quatre bêtes); il est question aussi d'un chef de village 社長, celui de *Cha-li-k'iu* 沙立渠, qui a reçu un quartier de mouton, évidemment pour se taire; je pense que les "chameaux marqués au fer" de *g* sont encore les mêmes animaux, mais les déchirures de ce fragment ne permettent pas de voir à propos de quoi il est question du fort de *Pan-ti* 板堤鎮; dans *i*, les dénonciateurs déclarent vertueusement qu' "il ne faut pas manger et boire secrètement"; c'est peut-être une partie du nom de l'un d'entre eux qui apparaît à la ligne 2 de *i*: ". . . *ngen-ni-ngen-pou* et autres ont pensé que les faits précédents [devraient être portés à la connaissance de l'administration(?)]". Si *j*, qui paraît être une liste de noms propres, fait bien partie de la même pièce, il contient probablement les noms des gens que les dénonciateurs accusent.

N° 494.—KK. II. 0232 (h).

494

MS. Petit fragment de papier très déchiré.

..... 你每根前說知來了听此

. . . on vous a fait savoir. Obéissez à cet . . .